



Délibération N° 2021-045

Conseil d'Administration du 11 octobre 2021

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU LOIRET
COMMUNE DE
SAINT-DENIS-EN-VAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2021**

Objet :

Décision modificative n°1/2021
- budget CCAS

N° 2021-045

Nombre de membres :

Présents : 8
Représentés : 0
Quorum : 6
Votants : 8

Date d'envoi de la convocation :
Le 4 octobre 2021

Certifié exécutoire

Transmis en préfecture le :

Notifié/Affiché le :

La Présidente du CCAS,

Marie-Philippe LUBET



L'an deux mille vingt-et-un, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Denis-en-Val, réuni salle du Conseil Municipal, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Philippe LUBET, Présidente du CCAS.

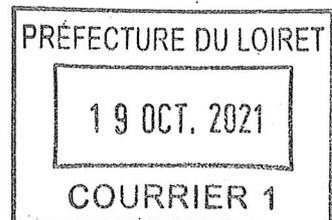
Sont présents :

Mesdames et Messieurs Marie-Philippe LUBET – Monique GAULT - Sylvie CHEVALLIER - Brigitte ROCHE - Aurélie HOCQUET - Maryvonne LIMOUSIN - Marie-Thérèse DANTON - Ana BOUQUET

Sont excusés :

Prosper MOUAK qui n'a pas donné de pouvoir
Guillaume VAUXION qui n'a pas donné de pouvoir
Cendrine CHERON qui n'a pas donné de pouvoir

Rapporteur : Marie Philippe LUBET



Conformément aux règles relatives à l'instruction budgétaire et compte M14, le Conseil d'Administration peut, par dérogation au principe de l'annualité budgétaire, apporter certaines modifications aux prévisions inscrites au budget primitif, sous réserve que :

- Les crédits supplémentaires étaient imprévisibles lors du vote du budget et peuvent être couverts soit par des recettes nouvelles, soit par une réduction des crédits disponibles sur d'autres comptes ;



- Les crédits budgétaires d'un chapitre ou d'un article sont insuffisants ;
- Les écritures concernées sont destinées à inscrire à chacune des deux sections les crédits nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre.

Les modifications budgétaires sont relatives à :

- Des modifications d'imputation concernant l'organisation du spectacle à destination des personnes âgées au chapitre 012 au lieu du compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- L'inscription de crédits supplémentaires au titre des créances admises en non-valeur (compte 6541) pour 1 170 € et des créances éteintes (6542) pour 170 €, et à la remise gracieuse de dette pour 425 €. Ces dépenses sont financées par les réductions de crédits disponibles au compte 6288 « Autres services extérieurs ».

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n°21.011 du Conseil d'Administration en date du 1^{er} avril 2021 approuvant le budget primitif,

Vu le projet de décision modificative en annexe,

Le Conseil d'Administration du CCAS décide à l'unanimité des membres présents :



- d'approuver les modifications budgétaires présentées dans la décision modificative n°1/2021 détaillée ci-dessous :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Nature	Fonction	Libellé	Montant
011	6232	61	Fêtes et cérémonies	- 970 €
011	6288	02	Autres services extérieurs	- 1 765 €
012	6333	61	Participation des employeurs à la formation professionnelle continue	15 €
012	64131	61	Rémunérations - Personnel non titulaire	530 €
012	6451	61	Cotisations URSSAF	190 €
012	6453	61	Cotisations caisses de retraites	55 €
012	6454	61	Cotisations ASSEDIC	80 €
012	6458	61	Cotisations autres organismes sociaux	100 €



Délibération N° 2021-045

Conseil d'Administration du 11 octobre 2021

65	6541	01	Créances admises en non-valeur	1 170 €
65	6542	01	Créances éteintes	170 €
67	674	01	Subventions de fonctionnement exceptionnelles	425 €
Total dépenses de fonctionnement				0 €



Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente du CCAS,


Marie-Philippe LUBET

Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif d'Orléans peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- date de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité
- date de sa publication et/ou de sa notification

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAL M14

Numéro SIRET : 26450121400029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET
METROPOLE

M. 14

Décision modificative 1
Voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS M14

ANNEE 2021



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	141 660,00	0,00	-2 735,00	-2 735,00	138 925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	0,00	970,00	970,00	12 170,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	0,00	1 340,00	1 340,00	10 290,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		161 810,00	0,00	-425,00	-425,00	161 385,00
66	Charges financières	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
67	Charges exceptionnelles	1 030,00	0,00	425,00	425,00	1 455,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 100,00		0,00	0,00	4 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		166 960,00	0,00	0,00	0,00	166 960,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 040,00		0,00	0,00	1 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 040,00		0,00	0,00	1 040,00
TOTAL		168 000,00	0,00	0,00	0,00	168 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	168 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 455,94	0,00	0,00	0,00	82 455,94
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	57 695,00	0,00	0,00	0,00	57 695,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	25 849,06
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	168 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 040,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouvelles dépenses de fonctionnement de la commune ou de l'établissement.



(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 735,00		-2 735,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	970,00		970,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 340,00		1 340,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	425,00	0,00	425,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	141 660,00	-2 735,00	-2 735,00
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	800,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 600,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 300,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	150,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	89 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 800,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	100,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	530,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 500,00	-970,00	-970,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	-1 765,00	-1 765,00
6358	Autres droits	80,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	970,00	970,00
6218	Autre personnel extérieur	11 200,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format* prof. cont.	0,00	15,00	15,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	530,00	530,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	190,00	190,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	55,00	55,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	80,00	80,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	1 340,00	1 340,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 170,00	1 170,00
6542	Créances éteintes	0,00	170,00	170,00
6561	Secours d'urgence	4 000,00	0,00	0,00
6562	Aides	2 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	2 450,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		161 810,00	-425,00	-425,00
66	Charges financières (b)	20,00	0,00	0,00
6688	Autres	20,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 030,00	425,00	425,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	425,00	425,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 030,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		166 960,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 040,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	1 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 040,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		168 000,00	0,00	0,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				0,00
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - St Denis en Val - Commune

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET COMMUNAL M14

Numéro SIRET : 26450121400029

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ORLEANS MUNICIPALE ET
METROPOLE

M. 14

Décision modificative 1

Voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS M14

ANNEE 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	0,00	0,00
--	-------------	-------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00
---	-------------	-------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
----------------------------	-------------	-------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	141 660,00	0,00	-2 735,00	-2 735,00	138 925,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	0,00	970,00	970,00	12 170,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	0,00	1 340,00	1 340,00	10 290,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		161 810,00	0,00	-425,00	-425,00	161 385,00
66	Charges financières	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
67	Charges exceptionnelles	1 030,00	0,00	425,00	425,00	1 455,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 100,00		0,00	0,00	4 100,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		166 960,00	0,00	0,00	0,00	166 960,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 040,00		0,00	0,00	1 040,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 040,00		0,00	0,00	1 040,00
TOTAL		168 000,00	0,00	0,00	0,00	168 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	168 000,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	82 455,94	0,00	0,00	0,00	82 455,94
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	57 695,00	0,00	0,00	0,00	57 695,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
Total des recettes de gestion courante		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		142 150,94	0,00	0,00	0,00	142 150,94

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	25 849,06
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	168 000,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 040,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-2 735,00		-2 735,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	970,00		970,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 340,00		1 340,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	425,00	0,00	425,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	141 660,00	-2 735,00	-2 735,00
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	800,00	0,00	0,00
60622	Carburants	1 600,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	4 300,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	100,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	150,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	100,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	89 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	8 800,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	100,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	530,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	28 500,00	-970,00	-970,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	2 500,00	-1 765,00	-1 765,00
6358	Autres droits	80,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 200,00	970,00	970,00
6218	Autre personnel extérieur	11 200,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format ^e prof. cont.	0,00	15,00	15,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	530,00	530,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	190,00	190,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	55,00	55,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	80,00	80,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	100,00	100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 950,00	1 340,00	1 340,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	1 170,00	1 170,00
6542	Créances éteintes	0,00	170,00	170,00
6561	Secours d'urgence	4 000,00	0,00	0,00
6562	Aides	2 500,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Assoc., personnes privées	2 450,00	0,00	0,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		161 810,00	-425,00	-425,00
66	Charges financières (b)	20,00	0,00	0,00
6688	Autres	20,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 030,00	425,00	425,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	425,00	425,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 030,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	4 100,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		166 960,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 040,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorporelles et corpo	1 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 040,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 040,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		168 000,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).